



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf. BDT/IEE/RME/DM/023

Genève, le 16 mars 2015

Aux Associations de régulateurs

**Objet: Réunion des Associations de régulateurs, Libreville (Gabon), 8 juin 2015
Colloque mondial des régulateurs (GSR), Libreville (Gabon), 9-11 juin 2015**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion annuelle des Associations de régulateurs qui aura lieu juste avant l'édition 2015 du Colloque mondial des régulateurs (GSR15). Cette réunion se tiendra à Libreville (Gabon) l'après-midi du 8 juin 2015, et sera organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Gabon.

La participation à cette manifestation est réservée aux seules personnes invitées, la réunion étant destinée exclusivement aux Associations de régulateurs, en particulier aux Chefs de Secrétariat et aux Présidents. La réunion des Associations de régulateurs offre l'occasion de discuter, d'échanger des informations et de jeter les bases d'une coopération renforcée et plus active entre ces Associations dans les différentes régions.

Lors de l'édition de cette année, les discussions porteront sur les thèmes suivants: la création d'un environnement favorable à l'amélioration de l'accès aux communications internationales utilisant la fibre optique et le rôle des organisations régionales et internationales dans l'itinérance mobile internationale.

Vous trouverez ci-joint le programme provisoire de la réunion.

Vous êtes aussi invité(e) à participer au 15ème Colloque mondial des régulateurs (GSR15), qui se tiendra à la suite de la réunion des Associations de régulateurs, du 9 au 11 juin 2015. Cette année, le GSR discutera de questions de fond et des mesures d'ordre réglementaire incitant à faire fructifier les avantages du numérique, y compris grâce à l'utilisation, par les régulateurs, de mécanismes innovants, pour remédier à l'insuffisance des financements, et de mesures incitant à appuyer l'innovation dans le domaine financier, à faciliter la mise en place de nouveaux modèles économiques et à assurer des investissements d'infrastructure. Les participants examineront en outre les initiatives touchant à la réglementation telles que les mesures d'ordre fiscal, l'appui apporté à l'interopérabilité des services en ligne, la généralisation des paiements sur mobile et les préparatifs en vue de l'avènement de l'Internet des objets (IoT), dans un monde où les êtres humains et les objets sont de plus en plus connectés.

Toutes les informations, y compris pour ce qui est des formalités d'obtention de visa pour cette réunion, sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/gsr15>.

Un service d'interprétation sera assuré à la demande des participants. Vous êtes donc invités à indiquer sur le formulaire d'inscription, avant le 20 avril 2015, si vous avez besoin de langues autres que l'anglais. En fonction des demandes qui auront été faites avant cette date, et à condition qu'il y ait au moins une demande pour une langue donnée, l'interprétation sera assurée dans la langue demandée.

Mme Sofie Maddens, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial, se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes d'information. Vous pouvez la contacter par courriel à gsr@itu.int, ou par téléphone au +41 22 730 6256/730 5709.

Les inscriptions au GSR 2015 sont ouvertes, et il est demandé aux coordonnateurs désignés pour ce qui est des Associations de régulateurs d'inscrire les délégués sur le site web du GSR. Vous pouvez avoir accès au site d'enregistrement et à la liste des coordonnateurs en vous connectant sur TIES à l'adresse: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>.

Il est demandé aux coordonnateurs désignés des Associations de régulateurs de bien vouloir faire parvenir leur liste de délégués avant le 7 mai 2015 au plus tard, par courriel adressé à : gsr@itu.int.

Je me réjouis de vous rencontrer prochainement à Libreville.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexe : Programme provisoire



Libreville (Gabon)

8 juin 2015

Réunion des Associations de régulateurs – Programme provisoire

13 h 30-14 h 30 **INSCRIPTION**

14 h 30-14 h 45 **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

M. Lin Mombo, Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) du Gabon et Président de la Réunion des associations de régulateurs.

M. Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT)

14 h 45-15 h 15 **SESSION 1: PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS**

Présentation des principaux projets et activités de chaque Association de régulateurs, dans le but de partager des expériences positives et de bonnes pratiques

Panels de discussion interactifs

15 h 15-16 h 00 **SESSION 2:**

Créer un environnement favorable à l'amélioration de l'accès aux communications internationales utilisant la fibre optique

- Principales questions
- Rôle des organisations régionales et internationales
- Projets existants – aperçu des initiatives régionales

Panels de discussion interactifs

16 h 00-16 h 15 **PAUSE-CAFÉ**

16 h 15-17 h 00 **SESSION 3:**

Rôle des organisations régionales et internationales dans l'itinérance mobile internationale

- Principales questions
- Rôle des organisations régionales et internationales
- Projets existants – aperçu des initiatives régionales

Panels de discussion interactifs

17 h 00-17 h 30 **SESSION 4:**

Remarques de clôture
